

Engagement à l'égard de l'environnement

La Financière Manuvie fait tout en son pouvoir pour maintenir des normes élevées en matière de responsabilité environnementale et pour établir des politiques et pratiques écologiques dans le cadre de ses activités.

Notre politique et nos pratiques environnementales mettent l'accent sur la conservation de l'énergie, la durabilité, la gestion des risques environnementaux, le recyclage et la mise en place d'un environnement de travail sain. Notre responsabilité environnementale se reflète dans toutes nos sphères d'activités, que ce soit par nos systèmes de gestion interne ou par des vérifications et des certifications externes.

La Financière Manuvie a adopté une politique environnementale officielle en 1995. La Société et toutes ses filiales doivent adhérer aux lignes directrices qui y sont énoncées; celles-ci forment le cœur de nos protocoles et principes relatifs à la gérance de l'environnement. Notre politique repose sur des procédures et des pratiques de gestion des risques propres à chacune des unités administratives. Notre chef de l'environnement est chargé de superviser la gestion de notre politique et de nos procédures environnementales, et un rapport d'analyse environnementale est présenté chaque année au conseil d'administration.

Notre politique environnementale

La Financière Manuvie s'est engagée à exercer toutes ses activités de façon à préserver la qualité de notre environnement.

La Financière Manuvie s'est notamment engagée à :

- promouvoir la responsabilité environnementale et la conservation de l'environnement auprès des employés concernés;
- communiquer aux employés concernés les politiques et procédures pertinentes afin qu'elles soient incorporées dans leurs pratiques commerciales;
- veiller à ce que les procédures d'analyse et de gestion des risques tiennent compte des questions environnementales;
- se conformer aux lois et règlements environnementaux applicables et, dans la mesure du possible, maintenir un contact avec les autorités gouvernementales et les membres de notre secteur d'activités afin d'établir et de promouvoir des objectifs environnementaux réalisables;
- établir des procédures qui assureront la mise en application efficace de ces politiques.



Nous souscrivons aux programmes de gérance de l'environnement

La Financière Manuvie est la première société d'assurance nord-américaine à souscrire au Programme des Nations Unies pour l'environnement, programme d'envergure internationale qui favorise la mise en œuvre de pratiques écologiques.

Lignes directrices intégrées à l'égard de l'environnement

Non seulement Manuvie s'efforce-t-elle de protéger l'environnement et de réduire les risques environnementaux, mais elle privilégie les fournisseurs qui partagent son engagement. Dans le cadre de nos pratiques en matière d'approvisionnement écologique, nous avons mis sur pied plusieurs projets misant sur les relations avec des fournisseurs respectueux de l'environnement afin de réduire les effets de nos activités et de nos services sur l'environnement. Parmi ces projets, notons :

- la mise en place de lignes directrices régissant l'approvisionnement écologique et inspirées du programme Choix environnemental au Canada et des recommandations de l'Environmental Protection Agency (EPA) aux États-Unis;
- l'inclusion de critères environnementaux dans la demande de proposition standard de Manuvie;
- la mise en application du programme Choix environnemental et des critères de certification EnergyStar de l'EPA dans le processus de sélection de nos photocopieurs et de nos télécopieurs.

La mise en application de ces lignes directrices procure divers avantages, notamment l'établissement de relations privilégiées avec les fournisseurs qui partagent notre engagement à l'égard de l'environnement et l'utilisation accrue de produits et services écologiques.

Exploiter les ressources de façon responsable

NAL Resources, société pétrolière et gazière de moyenne taille et filiale de la Financière Manuvie, s'engage à exploiter les ressources de façon responsable et à s'améliorer constamment dans les domaines de l'environnement, de la sécurité et de l'engagement communautaire. Grâce à l'établissement de principes et objectifs clairs et conformes au programme de gérance de l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP), NAL Resources atteint chaque année depuis 2003 l'échelon le plus élevé de cette association, soit le niveau Platine. Depuis 2001, NAL Resources atteint également le niveau Rapporteur Champion Or (échelon le plus élevé) dans le cadre de son inscription au Registre défi-climat canadien de GES de l'Association canadienne de normalisation visant la réduction des gaz à effet de serre et la documentation y afférente.

Gérer les forêts sainement

En sa qualité de premier gestionnaire de placements forestiers privés en importance au monde, Hancock Timber Resource Group, filiale de Manuvie, adhère à un programme discipliné afin de gérer et de protéger ses actifs forestiers de façon à préserver et à augmenter leur valeur sur les plans économique et communautaire, ainsi qu'à faire valoir leur importance comme ressources naturelles. Les terrains forestiers de Hancock Timber sont certifiés par le Forest Stewardship Council ou le Sustainable Forestry Initiative Standard, sans compter





qu'ils sont soumis à des vérifications visant à assurer leur gestion responsable, à promouvoir leur amélioration continue et à fournir un certain nombre de garanties aux investisseurs ainsi qu'aux divers intervenants des milieux environnemental et communautaire.

Réduire notre empreinte sur l'environnement

Le Hancock Agricultural Investment Group, l'un des plus importants propriétaires de vergers et de vignobles aux États-Unis et filiale de Manuvie, pratique depuis longtemps une stratégie de lutte antiparasitaire intégrée (LAI) sur ses propriétés. La LAI fait appel à des méthodes chimiques, biologiques et agricoles pour réduire l'incidence environnementale de la gestion des parasites. La LAI repose également sur une gestion plus ciblée des maladies



touchant les plantes afin de réduire encore davantage les conséquences des activités agricoles sur l'environnement. En 2005, le Hancock Agricultural Investment Group a remporté le prix IPM Innovator de la California Environmental Protection Agency à titre de membre du Integrated Prune Farming Systems Implementation Group, qui contribue à l'avancement de la recherche en matière de LAI dans le secteur de la culture de la prune.

Excellence en matière de développement durable

En 2005, la société Regional Power, filiale de la Financière Manuvie, a remporté le prestigieux prix Planète bleue décerné par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Association internationale d'hydroélectricité (IHA) pour son projet hydroélectrique de Sechelt Creek en Colombie-Britannique.

La société Regional Power construit et exploite des centrales hydroélectriques au Canada; six de ses centrales sont actuellement en activité et quatre autres seront éventuellement mises en service. La centrale de Sechelt Creek, d'une capacité de 16 mégawatts, a été conçue, mise au point et construite par Regional Power. Elle est en activité depuis 1997 et toute sa production est vendue à BC Hydro en vertu d'une entente à long terme. Cette centrale produit suffisamment d'électricité pour alimenter 9 000 résidences.

Le prix Planète bleue est décerné tous les deux ans par l'Association internationale d'hydroélectricité pour récompenser l'excellence dans les pratiques de gestion durables aux installations hydroélectriques en activité depuis au moins trois ans. Lorsqu'ils ont décerné le prix, les juges et les membres d'un jury d'envergure internationale, comptant entre autres des représentants de l'UNESCO et de l'Association internationale d'hydroélectricité, ont souligné que le projet de Sechelt Creek avait remis en état une importante route migratoire du saumon. Un des éléments clés du projet est le partenariat établi entre la communauté autochtone de Sechelt et les autorités responsables des pêches, partenariat qui a été fort bénéfique tant pour les gens de la région que pour l'environnement. Les juges et les membres du jury ont également indiqué que l'innovation technique s'harmonisait à l'environnement local dans le cadre du projet, et ce, dans une région éloignée du Canada.

